



THE OPEN PALLET POOL.

European Pallet Association e.V.

EPAL International

Wahlerstrasse 28

40472 Düsseldorf (Allemagne)

info@epal-pallets.org

Demande
d'octroi d'une licence de l'EPAL
pour la fabrication et/ou la réparation d'outils de manutention EPAL

Nous, soussignés

Nom / raison sociale du demandeur

Adresse du demandeur

sollicitons l'octroi d'une licence de l'European Pallet Association e.V. (EPAL) pour

- ☐ **la fabrication**
- ☐ **la réparation**

des outils de manutention EPAL suivants :

- ☐ **palette Europe EPAL**
- ☐ **caisse-palette EPAL**
- ☐ **palette EPAL 2 (1 200 x 1 000 mm)**
- ☐ **palette EPAL 3 (1 000 x 1 200 mm)**
- ☐ **palette EPAL 6 (800 x 600 mm)**
- ☐ **palette EPAL 7 (800 x 600 mm)**
- ☐ **palettes CP EPAL, type _____**



THE OPEN PALLET POOL.

La présente demande de licence concerne l'établissement suivant du demandeur :

Adresse: pays, code postal, ville, rue (si différente de l'adresse du demandeur)

Nous déclarons que :

- 1 Nous reconnaissons le caractère juridiquement contraignant des conditions de l'EPAL applicables à la procédure d'octroi d'une licence EPAL (annexe 1). En cas d'infraction à ces conditions, l'EPAL est en droit de mettre un terme immédiat à la procédure et de rejeter la demande.
- 2 Les indications fournies dans la fiche de renseignements sur le demandeur (annexe 2) sont complètes et exactes.
- 3 Nous nous engageons à remplir les exigences de l'EPAL concernant l'équipement technique requis pour les établissements de fabrication et de réparation sous licence de l'EPAL (annexe 3), en fonction du type de licence que nous avons demandé, et ce dès le moment où la procédure d'octroi de licence sera entamée. Nous confirmons que nous allons rapidement commander les clous de marquage de la réparation auprès d'un fournisseur agréé par EPAL International.
- 4 Nous prendrons en charge et payerons à l'EPAL les frais de la procédure d'octroi de licence EPAL.

Date / lieu

Signature / cachet de la société

- Annexe 1 : Conditions applicables à la procédure d'octroi d'une licence EPAL
- Annexe 2 : Fiche de renseignements sur le demandeur
- Annexe 3 : Exigences de l'EPAL concernant l'équipement technique requis pour les établissements de fabrication ainsi que pour les établissements de réparation sous licence de l'EPAL (Descriptif des exigences)
- Annexe 4 : Tableau récapitulatif : Barème des droits de licence et des frais de contrôle